

# Aménagement hydroélectrique Hongrin-Léman

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Bauzeitung**

Band (Jahr): **87 (1969)**

Heft 18: **Generalversammlung SIA Montreux 9.-11.5.1969**

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-70674>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

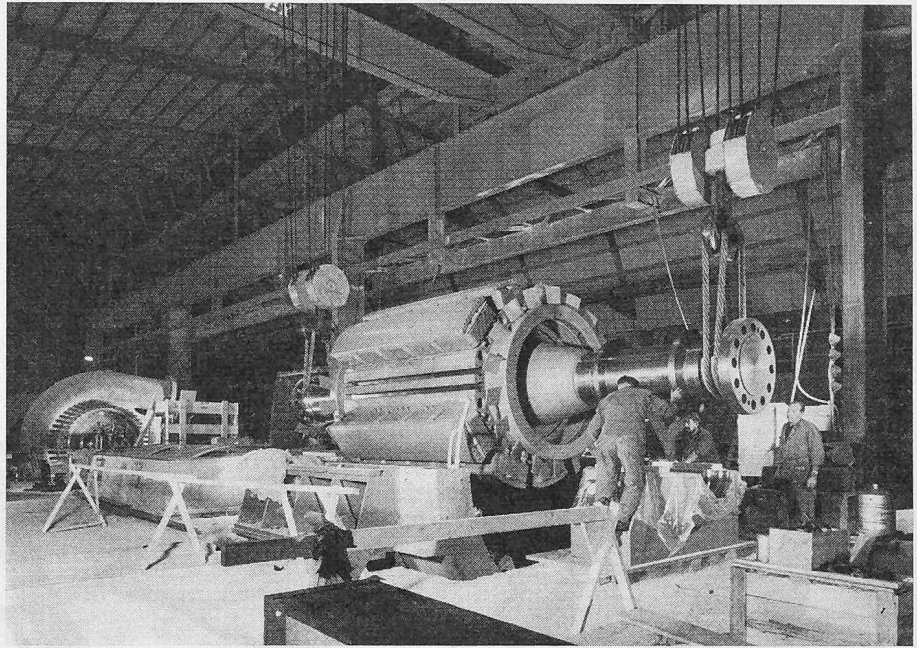
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CETP, Compagnie d'Etudes de Travaux Publics SA, Lausanne

La concession pour l'utilisation des forces motrices de l'Hongrin, de la Torneresse et de l'Eau Froide, tous trois affluents de la rive gauche de la Sarine, a été demandée par la Compagnie d'Etudes de Travaux Publics SA, en septembre 1944. Cette concession a finalement été accordée en mars 1963, à la Société des Forces Motrices Hongrin-Léman, qui comprenait à l'origine la Compagnie Vaudoise d'Electricité, les Entreprises Electriques Fribourgoises, la Société Romande d'Electricité et la Commune de Lausanne. Les travaux ont débuté dès ce moment. En 1968, enfin, l'Energie de l'Ouest-Suisse SA est entrée comme 5e partenaire dans la société. Tel est l'historique général de l'ouvrage.

L'aménagement intéresse un bassin versant de 91 km<sup>2</sup>, dispose d'un volume d'eau annuel moyen de 102 Mio m<sup>3</sup>, dont la moitié environ provient de huit prises d'eau reliées au bassin d'accumulation par 20 km de galeries d'adduction. Deux barrages en béton, d'un volume total de 355 000 m<sup>3</sup>, et d'une hauteur de 125 m et 90 m, créent dans la vallée de l'Hongrin une retenue de 53 Mio m<sup>3</sup>. La chute brute entre le bassin supérieur d'accumulation et le lac Léman est de 883 m. L'installation de chute comporte une galerie de 8 km de longueur et un puits blindé qui aboutit à la centrale de Veytaux.

Cette centrale, conçue initialement pour turbiner au fil des meilleures heures de l'année, les 203 GWh disponibles grâce aux apports naturels, s'équipe finalement avec



Usine Hongrin-Léman, centrale de Veytaux

une puissance de 240 MW, répartie en 4 groupes. Outre l'équipement traditionnel — turbine Pelton double, alternateur et accessoires — chaque groupe comporte une pompe de même puissance qui permet, pendant les heures de faible demande d'énergie, d'utiliser les surplus du réseau et principalement ceux de la centrale thermique de Vouvry, pour refouler l'eau du lac

Léman dans le bassin d'accumulation. Les 4 groupes, dont 2 seront mis en service cette année, et les 2 autres en 1970 et 1971, seront susceptibles de fournir ainsi, outre les 203 GWh des apports naturels, 536 GWh d'appoint aux heures de forte demande, assurant ainsi une fonction régulatrice qui sera de plus en plus appréciée.

## La centrale gazière d'Aigle

DK 662.764.013.5

Par **Ch. Dutoit**, ing., SIA, Sous-directeur de la compagnie industrielle et commerciale du gaz, Vevey

Architecte: Max Reymond; Ingénieur: Bureau d'Etudes A. Jaquet; Collaborateurs associés: P. Bernoux, M. Cherbuin, J. Frund

La centrale gazière d'Aigle est l'un des plus récents ouvrages industriels construits dans l'est vaudois. Elle marque la rupture complète entre des procédés de fabrication plus que centenaires et les méthodes nouvelles faisant appel à toutes les disciplines modernes de la technique.

Ce sont au premier chef des considérations d'ordre technico-économiques, ainsi que des avantages particuliers d'exploitation qui déterminèrent le lieu actuel de l'implantation de ce complexe industriel. La proximité d'une raffinerie de pétrole constituait à elle seule déjà un facteur déterminant.

La centrale d'Aigle, fig. 1, présente ceci de particulier qu'elle a été bâtie entièrement à neuf, et distante de 25 km de l'ancienne usine de production située à Vevey. Il fallut donc penser le problème dans sa structure la plus fondamentale et y greffer les raccordements d'une importante distribution de gaz.

La centrale prévue pour pouvoir produire au départ jusqu'à 100 000 Nm<sup>3</sup> par jour de gaz de ville à 4200 kcal/Nm<sup>3</sup> comporte un stockage d'hydrocarbures, la production par craquage, la compression, un important centre de commande et de télétransmissions pour le transport du gaz, ainsi que des services accessoires tels qu'atelier de réparations, dépôts, vestiaires, réfectoires.

Nous ne nous attarderons pas à la description de cette centrale, mais nous aimerions cependant signaler quelques particularités intéressantes tels que l'approvisionnement direct par tuyau-

teries à partir de la raffinerie toute proche, gazomètre à guidage hélicoïdal (le premier en Suisse de cette importance), calottes des réservoirs d'essence exemptes d'air et pertes par évaporation totalement éliminées, centre de télémessure et télécommande entièrement électronique, ainsi qu'un système de flottation dans le bassin de rétention des réservoirs imaginé pour éviter la pollution de la nappe phréatique.

Fig. 1. Vue de la centrale gazière d'Aigle

